

Distr.
GÉNÉRALE

CES/AC.61/2001/27
13 août 2001

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMMISSION DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
(EUROSTAT)

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS
EUROPÉENS

ORGANISATION DES
NATIONS UNIES POUR
L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE (FAO)

Réunion commune CEE/EUROSTAT/FAO/OCDE
sur les statistiques alimentaires et agricoles en Europe
(Genève, 17-19 octobre 2001)

ORGANISATION DE
COOPÉRATION ET DE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES
(OCDE)

**INCIDENCES DES TECHNIQUES DE POINTE SUR L'EXPLOITATION
DES SOURCES D'INFORMATION EXISTANTES**

Communication sollicitée présentée par la Finlande*

* Établi par Mme Esa Ikäheimo, Centre d'information du Ministère finlandais de l'agriculture et des forêts.

Résumé: Les technologies de l'information et de la communication nous permettent d'exploiter les sources de données existantes dans le domaine de la statistique. Ce nouveau procédé requiert un cadre législatif, une coopération et des systèmes d'information adaptés. La constitution et la maintenance de registres appellent une planification efficace intégrant la notion d'utilisation conjointe. Ce n'est que plus tard que les économies de coûts se font sentir, car l'exploitation des nouvelles technologies exige un important travail de développement et des investissements coûteux en logiciels et en matériel.

Les statisticiens dont le travail porte sur l'exploitation de données existantes doivent se familiariser avec une multiplicité de domaines, de l'agriculture à la statistique, en passant par l'informatique. Le recrutement de personnes dotées de compétences aussi larges représente un défi auquel nos organisations de statistique ne vont pas tarder à être confrontées.

La notion de qualité est appelée à occuper une place de plus en plus importante dans les statistiques, car l'exploitation des sources de données existantes crée une distance entre le statisticien et les données initiales, ce qui complique de plus en plus le travail de vérification de la qualité des données. Les utilisateurs ont besoin de recevoir les informations toujours plus rapidement, ce qui a pour effet de réduire au minimum le délai imparti à la vérification de la qualité.

Les technologies de pointe facilitent la collecte des données et permettent d'améliorer les services fournis aux utilisateurs, car l'information peut être extraite rapidement des bases de données et rendues accessibles immédiatement via Internet.

Dans un proche avenir, il sera également possible de transmettre via Internet les formulaires remplis. Les contacts entre le statisticien et l'utilisateur de statistiques seront plus étroits, ce qui constituera un sujet de motivation supplémentaire pour répondre aux enquêtes.

I. Introduction

1. Les technologies de pointe et les diverses applications qu'elles offrent occupent une place de plus en plus importante dans la vie des entreprises et, plus particulièrement, dans la production et la diffusion de statistiques. Le présent document a pour objet d'exposer les effets sur le travail statistique en général de l'application des technologies de pointe – principalement des technologies de l'information et de la communication (TIC) – dans le domaine de la production de statistiques. En fait, le transfert électronique des données est un élément incontournable dans l'utilisation de nos bases de données. Il contribue à la production de statistiques à bien des égards, notamment en permettant l'exploitation des sources de données existantes, phénomène de plus en plus répandu depuis quelques années.

2. Les technologies de pointe utilisées dans le domaine des statistiques relatives à l'agriculture et à l'utilisation des sols, sont le satellite et les méthodes mises en œuvre pour l'établissement de statistiques aréolaires, le système mondial de positionnement (GPS) par exemple. Une nouvelle difficulté à laquelle le statisticien est désormais presque quotidiennement confronté est celle de la cybersociété et de la cyberéconomie. Décrire ce phénomène d'un point de vue statistique sans recourir aux TIC est inconcevable. Le transfert électronique des données

est actuellement largement utilisé pour diffuser les statistiques via Internet ou par courrier électronique, par exemple. L'exploitation des données existantes grâce aux TIC est désormais plus répandue que les méthodes traditionnelles dans la production de publications statistiques.

3. En ce qui concerne l'exploitation des données existantes en matière de statistiques agricoles, des possibilités nouvelles sont apparues avec la mise en oeuvre, au début des années 90, de la politique agricole commune (PAC) de l'Union européenne et avec l'intégration des données concernant chaque exploitation agricole au sein de vastes dépôts de données informatiques. En vertu du texte législatif européen pertinent, chaque État membre était tenu de créer son propre système intégré de gestion et de contrôle, dans lequel les données étaient enregistrées sous forme électronique. Le système contenait non seulement des informations générales sur chaque exploitation, mais aussi une grande quantité d'informations concernant les moyens de production de l'exploitation (utilisation des terres cultivables, bétail, etc.), si bien que ces informations ont peu à peu trouvé leur place dans les statistiques.

II. Conditions préalables

4. Pour répondre au besoin de flexibilité dans l'exploitation des sources de données existantes, la législation sur les registres et leur gestion doit répondre à certaines exigences. Un des principaux obstacles à l'utilisation conjointe des registres résidait dans la disposition qui limitait l'utilisation des registres aux seuls besoins de leurs détenteurs.

5. Avec la généralisation du transfert électronique des données, l'utilisation conjointe est devenue de plus en plus facile techniquement et les obstacles juridiques ont commencé à être levés. En Finlande, la nouvelle loi sur les statistiques a donné aux organes de statistique la possibilité d'exploiter, si nécessaire, les données détenues par d'autres autorités, afin de réunir des statistiques et d'éviter la multiplication inutile du travail de collecte. Aux termes de la législation finlandaise sur les statistiques, l'exploitation d'une source de données existantes par les organes de statistique est non seulement une possibilité, mais aussi une obligation.

6. La condition préalable requise pour relier des registres par quelque procédé technologique que ce soit est l'identification claire de toutes les unités enregistrées. En ce qui concerne les registres de personnes, l'identification est réalisée à partir des numéros individuels d'identité. Ce code est unique et définit chaque personne en particulier. L'utilisation de codes pour les entreprises pose souvent des problèmes, car la définition de l'unité d'enregistrement (exploitation agricole, par exemple) n'est pas la même pour tous les détenteurs de registres (organes statistiques, services fiscaux ou Conseil national des enquêtes statistiques). C'est pourquoi, depuis quelques années, la nécessité d'harmoniser les définitions et les classifications utilisées pour les unités enregistrées apparaît de plus en plus évidente. À cette fin a été élaboré en Finlande un projet visant à intégrer le registre des exploitations agricoles au registre général d'information, qui recense toutes les entreprises. Du point de vue de la politique rurale, il est important de disposer d'un registre intégré des entreprises, car un tel registre nous permettra de considérer les entreprises opérant en milieu rural comme autant d'entités appartenant à un propriétaire ou détenteur unique et d'examiner les effets des mesures prises sur ces entreprises.

7. Sur le plan technique, il faut absolument faire en sorte que les dépôts de données permettent une utilisation conjointe, qu'un matériel et des logiciels performants soient disponibles et que le personnel soit suffisamment compétent en informatique. Une coopération

étroite entre le fournisseur de l'information et le statisticien est une autre condition préalable essentielle. La nécessité de relier les registres doit être intégrée dès le stade de la planification, par exemple dans la définition et la classification des unités enregistrées et dans les codes utilisés.

III. Risques et possibilités

8. Les technologies de l'information et le potentiel considérable dont elles sont porteuses tendent à améliorer la production de statistiques de bien des façons, par exemple en limitant le risque de répétition dans la collecte des données. Pourtant, cela ne veut pas dire qu'il nous suffit d'appuyer sur un bouton pour obtenir l'information dont nous avons besoin. L'exploitation des registres et autres sources de données existantes a fait du travail statistique un processus complexe dans lequel le statisticien doit connaître les définitions et les classifications d'unités appliquées dans les divers registres, ainsi que les différents procédés techniques utilisés. La multiplication des risques liés au transfert des données et à la sécurité de l'information requiert des dispositions spéciales.

9. Lorsque nous exploitons des sources de données existantes, il nous arrive fréquemment de réunir des informations concernant des unités statistiques issues de registres différents. En cas d'utilisation conjointe, le problème qui risque de se poser est celui de la qualité des sources de données, car il nous est impossible de vérifier la qualité de la même façon que lorsque nous collectons les données nous-mêmes. Mais il existe un autre problème: la couverture et les périodes de référence des différents registres sont sujet à variations. L'actualité des statistiques est alors naturellement fonction du dernier registre actualisé.

10. Lorsque les organes de statistiques collectent eux-mêmes l'information, par courrier ou par téléphone par exemple, il leur est plus facile de vérifier les données initiales et de contrôler les autres phases du travail statistique.

11. Le développement des TIC a, certes, créé des possibilités nouvelles pour l'utilisation des données existantes, mais il a aussi bouleversé les fondements mêmes de la production de statistiques. Notre système traditionnel de statistique se trouve à un tournant et nous devrions peut-être nous poser la question de savoir s'il ne faudrait pas tout simplement renoncer aux anciennes enquêtes et aux anciens registres et réunir le tout dans une même base de statistiques, même si les sources de données ne répondent pas aux critères d'homogénéité. Il semble que la demande porte sur des statistiques produites en très peu de temps, fût-ce au prix de la qualité. Ce constat vaut plus particulièrement pour les statistiques intéressant la cyberéconomie, telles que les prix du marché.

12. En règle générale, il est souhaitable que les fournisseurs d'informations puissent s'acquitter de leurs obligations avec le moins d'inconvénients possible, directement à partir de leur propre système informatique. Aujourd'hui, la technologie du transfert électronique des données permet un tel processus. Il est vrai que le processus de production de statistique doit être conçu de manière globale, à partir des flux d'informations et des dépôts de données du fournisseur d'information jusqu'à l'utilisateur des statistiques, en passant par l'organe de statistique qui traite les données et les présente sous forme de tableaux. Les fournisseurs d'information seraient sans doute plus motivés s'ils avaient plus de poids sur l'ensemble du processus.

13. L'actualisation des systèmes informatiques des organes de statistique, nécessaire pour améliorer le transfert des données, requiert fréquemment une restructuration complète des bases de données. Ce processus demande un travail considérable et nécessite l'achat de matériel et de logiciels. Par ailleurs, il faut mettre en œuvre les moyens nécessaires pour servir les utilisateurs. Ces derniers comptent en effet sur l'accès en ligne à une information analysée et lisible, qu'ils pourront ensuite traiter en fonction de leurs propres besoins.

IV. Effet sur la stratégie de gestion du personnel

14. L'utilisation croissante des données existantes a entraîné la disparition des envois postaux de questionnaires statistiques et de leur archivage dans des dossiers. Ainsi, l'accroissement du volume des données dont dispose le Service finlandais de statistique est imputable à hauteur de 95 % à l'exploitation des registres existants, les quelque 5 % restants étant collectés dans le cadre d'enquêtes statistiques. Naturellement, les bureaux de statistiques doivent modifier la structure de leur personnel en fonction de cette évolution, en recrutant davantage d'informaticiens et en réduisant le nombre de postes affectés au prétraitement de l'information.

15. Les experts en statistiques agricoles sont censés connaître à la fois l'agriculture et la statistique. L'utilisation conjointe des registres requiert des compétences en informatique, mais la demande d'informaticiens s'est aussi brusquement accélérée dans d'autres secteurs d'activité. La formation n'a pas suivi le rythme de l'évolution du marché du travail, si bien que nous sommes aujourd'hui confrontés à une supériorité de la demande sur l'offre. Cette situation a entraîné une hausse spectaculaire des salaires des informaticiens dans le secteur privé. Le secteur public et les services de statistique doivent prendre en compte ces nouvelles réalités dans l'élaboration de leur stratégie de gestion du personnel. Cependant, il est difficile de concevoir un système de rémunération équitable envers l'ensemble du personnel tout en faisant coïncider la rémunération des informaticiens avec les salaires pratiqués sur le marché.

V. Effets sur le coût des statistiques

16. L'exploitation des données existantes appelle de nouvelles solutions informatiques et de nouveaux procédés de transfert de données. Le registre des entreprises rurales ayant été peu à peu introduit en Finlande, il nous est apparu nécessaire de conserver deux systèmes pendant la période de transition, afin de préserver la qualité des statistiques collectées à l'aide de la nouvelle méthode. Le coût des statistiques a donc augmenté.

17. La production d'informations à partir des sources de données existantes permet de réduire les coûts directs de la collecte et du traitement de l'information. Nous devons néanmoins faire face aux coûts supplémentaires afférents au développement de nouveaux systèmes informatiques et à l'achat du matériel et des logiciels requis. Avec l'utilisation des technologies de pointe, il est toujours plus nécessaire de recruter un personnel doté de compétences spécialisées.

18. Les progrès de l'informatique sont spectaculaires, à tel point que l'information et les logiciels acquis cette année doivent déjà être mis à jour à intervalles réguliers. De même, les informaticiens ont besoin de plus de formation que les autres employés pour suivre l'évolution de leur domaine. Cette formation est onéreuse et renchérit l'exploitation des sources de données existantes.

19. Une fois mis au point les systèmes nécessaires pour exploiter les sources de données existantes, les coûts devraient tendre à baisser durablement, à condition que l'accès aux sources soit gratuit. Dans un premier temps, les avantages les plus significatifs se feront sentir au travers de l'amélioration de la qualité des services.
